Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_081-DE

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**
**DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR**

**COMMUNE DE MATIGNON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 30 JUILLET 2026**

DÉLIBÉRATION N°2026-081

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 19

Présents : 16

Pouvoirs : 2

Votants : 18

Date de convocation

24/07/2026

Date d'affichage

14/08/2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 30 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Matignon, dûment convoqué le 24 juillet 2026 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire.

**Etaient présents :**
Madame Jocelyne DARTHY, adjointe, messieurs Gilles CARFANTAN et Sébastien REBOURS, conseillers municipaux délégués,
Mesdames Hélène BILY-LE GUYADER, Aurore BROUARD, Agnès CELEYRETTE, Anne-Cécile ONFRAY, Nathalie RENAULT, Nicole ROUILLAC, messieurs Pierre-Yves ALLORY, Erwan BRIAND, Éric DURAND, Anthony GUEHENNEUC, Franck GUERRIER, Jean-Charles LE BRETON.

**Étaient représentés :** Mathias DELHOMME par Jean-René CARFANTAN, Hélène PLESSE par Aurore BROUARD.

**Était absente excusée non représentée :** Maryse THEBAULT.

**Était absent :** néant

A été nommé secrétaire de séance : Éric DURAND.

***DÉLIBÉRATION N°2025-081***

**COMMANDE PUBLIQUE**

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC MICROCONTACT A COMPTER DU 1ER JUILLET 2026**

Monsieur Jean-René CARFANTAN, Maire, informe que la société MICRO-CONTACT s'occupe de la maintenance du matériel informatique de la commune de Matignon. Le précédent contrat est arrivé à échéance au 30 juin 2026. Ce contrat de maintenance est valable 1 an et concerne le parc de matériel informatique des 6 sites suivants : la mairie, l'école élémentaire publique, l'école maternelle publique, la bibliothèque, la garderie et le service technique.

Ce contrat de maintenance comprend :
- Maintenance sur site et en atelier
- Intervention par télémaintenance
- Assistance téléphonique et Émail
- Maintenance préventive
- Pièces détachées en sus
- Temps de réponse : 24h sauf samedi, dimanche et jours fériés
- Prêt de matériel (ordinateur, imprimante, équipement réseau) sous réserve de disponibilité
- Période couverte de juillet 2026 à juin 2027 inclus

Envoyé en préfecture le 14/08/2026
Reçu en préfecture le 14/08/2026
Publié le
ID : 022-212201438-20260730-2026_081-DE

- Sauvegarde externe des données incluses pour la période du 01/07/2025 au 30/06/2026
- Abonnement IVPN Hamachi inclus dans le contrat
- La classe numérique de l'école élémentaire
- Maintenance sur le système de messagerie

Ce contrat de maintenance comprend l'ensemble du matériel de la mairie, de l'école élémentaire et maternelle publique, de la bibliothèque, de la garderie et des services techniques.

Tout matériel acheté pendant la durée du contrat sera inclus dans le contrat de maintenance.

Le contrat engage la Commune à verser à la société MICRO-CONTACT la somme de **2.680,00 € HT** pour l'année. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

**AUTORISE** monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance du matériel informatique des services communaux avec la Société MICRO-CONTACT pour la période du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027.

Fait à Matignon, le 30 juillet 2026

Pour le Maire
et par Délégation
L'Adjoint,
Nathias DELHOMME

MAIRIE DE MATIGNON (Côtes d'Armor)

Le Maire, Jean-René CARFANTAN